

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 février 2024

N° 1534

Label *Relations fournisseurs et achats responsables* :

Le cap des 100 organisations labellisées est désormais franchi !

Bouygues Construction, Freelance.com, Koesio Corporate IT, VALOREM, la Direction des Achats de l'Etat et des 13 plateformes Régionales achats de l'Etat ainsi que le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, sont les nouveaux labellisés *Relations fournisseurs et achats responsables*. Décerné conjointement par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats, le label RFAR distingue les entreprises ou entités publiques faisant preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. En progression de 30% pour la troisième année consécutive, ce dispositif fédère une communauté d'acteurs publics et privés, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Ces cinq nouvelles attributions permettent de franchir le cap des 100 organisations labellisées ce qui représente plus de 150 milliards d'euros d'achats annuels.

Créé en 2012, le label Relations fournisseurs et achats responsables est décerné conjointement par le Médiateur des entreprises et le Conseil national des achats. Adossé à la norme ISO 20400, il traite spécifiquement de l'équilibre et de la qualité des relations entre donneurs d'ordre et fournisseurs pour garantir des achats « à impact positif » (performance économique et compétitivité, critères environnementaux et sociaux, responsabilité et ancrage territorial, culture de médiation). Premier et seul label décerné par les pouvoirs publics en la matière, il est remis pour une durée de 3 ans sous réserve de vérification annuelle sur des critères majeurs par un des organismes agréés par le Médiateur des entreprises et le CNA.

Le label RFAR fait partie du Parcours National des Achats Responsables ayant pour objectif d'inciter les entreprises et les acteurs publics à développer et à progresser de manière continue dans leurs pratiques d'achat. La première étape de ce parcours consiste à adhérer à la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables portant sur dix principes d'action sur lesquels le signataire s'engage. L'obtention du label RFAR, reconnaissant la solidité et la pérennité des relations fournisseurs, constitue l'ultime étape de ce parcours. Toutes les informations sur le label RFAR et le Parcours National des Achats Responsables sont disponibles sur le site du Médiateur des entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/pour-des-relations-fournisseurs-responsables> et celui du CNA : <https://www.cna-asso.fr/rfar/parcours-national-achats-responsables>

Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, déclare : « Je suis très heureux d'accueillir ces nouveaux labellisés dans la communauté des achats responsables. Avec 24 attributions en 2023, ce dispositif public connaît un vrai engouement avec à la clé une réelle prise de conscience des enjeux RSE. Réunissant désormais une centaine d'organisations privées et publiques, la communauté des labellisés constitue un formidable outil permettant de bâtir une relation de confiance entre les acteurs économiques. Au-delà des actions engagées pour la promotion de ce label, nous travaillons actuellement à son enrichissement aux problématiques liées à la décarbonation des achats. »

Anne Blondy-Touret, Secrétaire générale des ministères économiques et financiers, souligne « Les Ministères économiques et financiers se sont engagés de longue date dans une démarche d'éco-responsabilité, « Bercy vert », qui promeut une relation éthique et équilibrée avec les fournisseurs afin de renforcer les achats durables. Cette démarche vient d'être récompensée par l'obtention d'un label relations fournisseurs et achats responsables (RFAR). Ce label témoigne de l'engagement des directions et services des ministères économiques et financiers et la volonté forte de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue de nos pratiques d'achat. Les nombreuses initiatives menées en la matière contribuent ainsi à l'ambition gouvernementale « France Nation Verte ». Bravo à toutes les équipes pour cette belle reconnaissance et satisfaction collective ! »

Michel Augé, Président du Club des labellisés au CNA, déclare : « Au nom du CNA, je souhaite la bienvenue aux nouveaux labellisés dont la maturité a été reconnue. L'augmentation significative des candidatures au Label résulte de l'intérêt de cet outil pragmatique et opérationnel au service des directions achats qui illustre leur contribution à la politique RSE de leur entité. Cette démarche transverse implique en effet toutes les parties prenantes internes et externes et permet d'installer une dynamique de progrès continu. Pour une entité publique, cela s'inscrit naturellement dans la logique des SPASER et des achats durables. Par ailleurs tous les labellisés témoignent d'une relation plus compréhensive et plus confiante avec leurs fournisseurs. Le CNA est donc particulièrement fier de s'être engagé dès l'origine dans la promotion de cette démarche achats responsables au côté du Médiateur des entreprises et d'inciter les entités à franchir la première étape de cette démarche en signant la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables. »

Eric Bouret, Directeur des Achats de Bouygues Construction, déclare : « Depuis plusieurs années, nous engageons avec nos fournisseurs et sous-traitants sur quatre axes majeurs : la réduction de notre empreinte carbone, la protection des droits humains, le développement économique local et le développement de partenariats durables et équilibrés avec les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement. Dans un souci de compétitivité, notre ambition est de favoriser la collaboration avec nos fournisseurs et sous-traitants pour créer de la valeur partagée au bénéfice de nos clients. A travers l'obtention du label "Relations Fournisseurs et Achats Responsables", nous aspirons à renforcer davantage la démarche existante au sein de Bouygues Construction. »

« Rejoindre la communauté des labellisés RFAR est une grande fierté, indique **Jean-Hugues Zenoni, Vice-Président de Freelance.com.** C'est la reconnaissance de notre engagement et de notre capacité à instaurer des relations équilibrées et durables avec nos partenaires, soit plus de 106 000 indépendants, TPE/PME et start-up en France. C'est aussi l'assurance pour nos clients, grandes organisations publiques et privées, que les écosystèmes de talents externes qui nous sont confiés bénéficient du plus haut niveau de qualité de relation fournisseur. »

Valérie Larcher, Directrice Achats et ADV à Koesio Corporate IT, déclare : « L'obtention du label RFAR est une excellente nouvelle pour Koesio Corporate IT, car il est le fruit d'un travail collaboratif interne salué par un organisme d'état. Ce label met en lumière notre travail sur les relations que nous entretenons avec nos fournisseurs. Il récompense nos échanges collaboratifs, respectueux et bienveillants au quotidien avec ceux-ci. C'est aussi la reconnaissance de nos engagements sur des achats qui minimisent les impacts environnementaux et sociaux, il renforce notre démarche RSE globale. De plus, étant la 1er ESN (entreprise de Services du Numérique) labellisée RFAR, cette distinction va nous apporter une réelle valeur ajoutée sur marché de l'IT. »

François Adam, Directeur des achats de l'Etat, déclare : « Cette labellisation concrétise le souhait de l'Etat acheteur interministériel de s'engager pour l'achat durable et de renforcer encore davantage la qualité des relations avec ses nombreux fournisseurs, qui sont souvent des PME. Elle témoigne des relations de travail étroites et très efficaces entre la direction des achats de l'Etat au niveau central, et les plateformes régionales des achats (PFRA) placées auprès des préfets de région. ».

« VALOREM est attaché à maximiser les impacts positifs de son activité de production d'énergie vertes. Les engagements du label sur toute la chaîne de valeur en embarquant nos partenaires et fournisseurs nous permettent de déployer notre mission et de s'assurer d'un éco-système vertueux. Le Groupe VALOREM est fier de l'obtention de ce label qui structure notre démarche d'achats responsables. » **Philippe Tavernier, directeur général adjoint du Groupe VALOREM.**

A propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, vient en aide aux entreprises et organisations publiques afin de leur permettre de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs. Son réseau de médiateurs est présent sur tout le territoire. Le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats animent la communauté du Parcours national des achats responsables. Reposant sur la charte et le label Relations fournisseurs et achats responsables, ce parcours permet aux acteurs publics et privés de matérialiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positive et enfin de faire partie d'une communauté dynamique.

La saisie s'effectue depuis le site : www.mediateur-des-entreprises.fr

A propos du Conseil National des Achats :

Le CNA, est un réseau de partage, d'expertises, de rencontres professionnelles et de proximité pour plus de 20 000 acheteurs, directeurs achats et responsables achats sur toute la France. Chacun accède de façon privilégiée à une communauté chaleureuse et bienveillante pour y trouver la place qu'il attend mais aussi pour y partager de bonnes pratiques, ses idées, mutualiser, fédérer, se développer, jouer son rôle d'influenceur. Être au CNA, c'est faire partie d'une association de proximité qui s'appuie sur des valeurs de responsabilité, de performance et d'innovation, garantes de l'éthique de la fonction et dont la mission est que la fonction Achats devienne un véritable business Partner des entreprises et du secteur public.